

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-16.250-0081012.2024.002</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>SAS OM SENS</b> Adresse <b>494 chemin des Coupades 30360 Monteils</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>QUALISUD (FR-BIO-16)</b> Adresse <b>6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques • (g) Autres produits énumérés à l'annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>25 avril 2024 09:22:08 +02 (Europe/Luxembourg)</b> Lieu <b>Marmande (FR)</b>		Nom et signature <b>QUALISUD</b>		I.8 Validité Certificat valable du <b>04/04/2024</b> au <b>31/12/2025</b>	

DÉLIVRÉ

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Huiles essentielles : Achillée millefeuille, Achillée musquée, Achillée ligurie, Ajowan, Ail, Açore vraie, Aneth, Ambrette, Amyris, Angélique, Anis étoilé, Anis vert, Armoise arborescente, Arbre à thé Kunzea,	Biologique
	Huiles essentielles : Basilic exotique, Basilic sacré, Basilic Grand vert, Baume Caupahu, Baume du Pérou, Bergamote, Bois Gaïac, Bois de Hô, Bois de rose,,	Biologique
	Huiles essentielles : Cajeput, Cade, Camomille matricaire, Camomille romaine, Cannelle écorce, Cannelle Chine, Cardamome, Carotte, Carvi, Cèdre de l'Atlas, Cèdre de Virginie, Cèdre de l'Himalaya, Céleri, Ciste Ladanifère, citron, Citronnelle de Ceylan et de Java, Citronnelle des Indes, Combava, Coriandre, Criste marine, Cumin, Curcuma, Cyprès bleus l' Arizona, Cyprès toujours vert,	Biologique
	Huiles essentielles : Elémi, Encens oliban, Epinette noire, Estragon, Eucalyptus citronnée, Eucalyptus à fleurs multiples à Cinéole, globulus, Eucalyptus Cryptone, Eucalyptus mentholé à piperitone, Eucalyptus radiata, Eucalyptus smithii, Eucalyptus staigeriana,	Biologique
	Huiles essentielles : Fenouil, Fragonia,	Biologique
	Huiles essentielles : Galbanum, Galanga de Chine, Gaulthérie couchée dit wintergreen, Genévrier commun alpin et Montagnes, Genévrier de Virginie, Genévrier du Mexique, Genévrier commun, Géranium rosat var rosat, Géranium rosat var bourbon, Gingembre, Gingembre frais, Gingembre papillon, Giroflier,	Biologique
	Huiles essentielles : Helichryse italienne, Helichryse de Madagascar, Hysope officinale ssp officinale	Biologique
	Huiles essentielles : Inule odorante,	Biologique
	Huiles essentielles : Jasmin,	Biologique
	Huiles essentielles : Khella, Lantana,	Biologique
	Huiles essentielles : Laurier noble, Lavande vraie, Lavande aspic, Lavandin abrial, Lavande stoechas , Lavandin super, Lavandin grosso, Ledon du Groenland, Lemon grass, Lenstique, Livèche	Biologique
	Huiles essentielles : Mandarine rouge, verte, Magnolia, Maniguette, Manuka, Marjolaine des jardins ou à coquille, Mêleze, Mélisse, Menthe Bergamote, Menthe des champs, Menthe poivrée, Muscade, Myrrhe, Menthe cultivée, menthe pouillot, Millepertuis, Monarde, Moutarde noire, Myrte rouge et verte	Biologique
	Huiles essentielles : Nard d'Himalaya,	Biologique
	Huiles essentielles : Nigelle Damas, Nérolí fleur d'oranger, Niaouli,	Biologique
	Huiles essentielles : Orange douce, Origan,	Biologique
	Huiles essentielles : Palmarosa, Palo santo, Pamplemousse blanc, Patchouli, Petit grain bigarade, Persil plat, Pin des Montagnes, Pin Patagonie, Pin Iariccio, Pin maritime, Pin sylvestre, Poivre noir	Biologique
	Huiles essentielles : Pistachier, Petits grains mandarine	Biologique
	Huiles essentielles : Ravintsara, Rhododendron, Romarin à camphre, Romarin à verbénone, Romarin à cinéole, Rose Absolue,	Biologique
	Huiles essentielles : Santal des Indes, Santal blanc, Sapin baumier, Sapin blanc, Sapin douglas, Sapin de Sibérie, Sariette des jardins, Sauge officinale, Sauge sclarée, Sariette des montagnes, Serpolet,	Biologique
	Huiles essentielles : Tanaisie annuelle, Thym à linalol, Thym à géranium, Thym blanc satureioides, Thym à thujanol, Thym à thymol,	Biologique
	Huiles essentielles : Verveine odorante, Verveine exotique, Vétiver, Valériane des Indes, Valériane officinale	Biologique
	Huiles essentielles : Ylang Ylang complète	Biologique
	Huiles végétales : Argan, Calophylle, Macadamia, Macérat Arnica, Nigelle, Sésame désodorisé, Coco, Ricin	Biologique
	Infusion Digestion Detox	Biologique
	Inusion Maërito	Biologique
	Synergie d'HE Biodetox : Basilic exotique, céleri, citron, curcuma, fenouil doux, genévrier, gingembre frais, orange douce, romaine à verbenone	Biologique
	Synergie d'HE Bioline : Basilic exotique, cannelle de chine, citron, fenouil doux, giroflier, pamplemousse, romarin à verbenone	Biologique
	Synergie d'HE Biorespir : Estragon, Eucalyptus radié, gingembre frais, menthe poivrée	Biologique
	Synergie d'HE Biovitalité : Cannelle de chine, citron, gingembre frais, menthe poivrée, palmarosa, pin sylvestre, ylang-ylang	Biologique

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Synergie d'HE La Combattante : Menthe Poivrée, Ravintsara, Arbre à thé, Cannelle de Chine, Eucalyptus Radié, Giroflier, Niaouli, Romarin à Cinéol, Thym à thymol	<b>Biologique</b>
	Thé des Poètes	<b>Biologique</b>
	Thé des Touaregs	<b>Biologique</b>
	Thé Earl Grey Vert	<b>Biologique</b>
	II.2 Quantité de produits	
	II.3 Informations sur les terres	
	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs	
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	<b>COFRAC</b>	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	<b><a href="https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf">https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf</a></b>	
II.9 Autres informations		
<b>Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.</b>		